



« Entretien, égayer et fleurir encore la vie, même quand le vent souffle de plus en plus fort, voilà la mission que vous avez accomplie. Vos mains, vos regards, votre présence et votre chaleur font de cette maison la maison de la tendresse, de l'amour et de la sérénité. »

Extrait du livre du souvenir

Devoirs du patient résidentiel et de ses proches

Le patient résidentiel s'engage à respecter les locaux mis à disposition et à adopter une attitude respectueuse vis-à-vis des collaborateurs de la Villa-Saint-François. En cas de non-respect des règles, un transfert dans une autre institution peut être envisagé.

Prise en charge financière

Le coût journalier de votre séjour à la résidence est réparti entre vous, votre assurance maladie et l'Etat. Votre participation vous sera facturée par l'hôpital à raison de CHF 113.50 par jour. Si vous ne parvenez pas à financer ces prestations, des aides peuvent être demandées auprès de l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS). Il est toutefois de votre ressort de faire les démarches nécessaires.



HFR Fribourg – Centre de soins palliatifs

Villa Saint-François
Avenue Jean-Paul II 12
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 306 14 00
F 026 306 14 01
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch

hôpital fribourgeois CH-1708 Fribourg www.h-fr.ch info@h-fr.ch



**Centre de soins palliatifs
Palliativzentrum**
hôpital fribourgeois | freiburger spital



Bienvenue à la résidence palliative

Missions de la résidence palliative

La résidence palliative accueille toute personne en situation palliative, étant stable sur le plan infirmier et médical mais ayant un pronostic incertain. Elle s'adresse aux personnes nécessitant des soins palliatifs spécialisés et des soins actifs 24h/7j, n'ayant pas les critères pour être transférées dans une autre structure et ne pouvant pas retourner à domicile. L'admission dans la résidence est forcément précédée d'une hospitalisation au service de soins palliatifs (minimum 7 jours). La durée de séjour peut varier en fonction de l'état de santé de la personne hospitalisée et son projet peut être amené à être réévalué.



Droits du patient résidentiel et de ses proches

Le patient résidentiel est considéré comme unique, indivisible, avec ses propres valeurs, en lien avec son projet de vie.

La résidence palliative propose un environnement qui facilite l'implication de la personne et de ses proches dans les soins – si tel est leurs souhaits – ainsi qu'un espace qui facilite les expériences de santé : valoriser le temps qui reste à vivre, maintenir des liens, créer de nouvelles relations, trouver du plaisir et développer des activités nouvelles et créatives.

La personne hospitalisée à la résidence est invitée à décorer sa chambre, qui est individuelle, d'une touche personnelle et elle est libre d'y recevoir la visite de son animal de compagnie.

Pour l'équipe de la Villa-Saint-François, les proches ont un rôle important et une place privilégiée. Ils sont invités à prendre part à la vie de la résidence, sans restriction d'horaire. Il leur est possible de partager les repas, de se reposer auprès de leur proche ou dans la chambre des familles et de participer aux soins, selon leurs possibilités et leurs désirs.



Particularités pour les hospitalisations au service de soins palliatifs suivies d'un séjour en résidence palliative.

Lorsqu'à la suite de votre hospitalisation au service de soins palliatifs un placement à la résidence palliative est nécessaire, une participation aux coûts de CHF 113.50 par journée d'hospitalisation vous sera facturée. Si vous ne parvenez pas à financer ces prestations, des aides peuvent être demandées auprès de l'Etablissement cantonal des assurances sociales (ECAS). Il est toutefois de votre ressort de faire les démarches nécessaires.

J'ai pris connaissance des informations relatives à l'entrée en résidence palliative et l'atteste à l'aide de ma signature :

Lieu, date et signature du patient _____ (ou de son représentant***)

*** Si une autre personne que le patient signe le formulaire, celle-ci doit compléter les données ci-dessous :

Nom	Prénom	Date de naissance
Degré de parenté	Téléphone fixe ou portable	
Adresse		